

Prime pour “investissement exceptionnel”

95% des personnels de l'ESR n'ont pas eu un “investissement exceptionnel” lors de la crise COVID-19 ? ? ?

C'est ainsi que des esprits chagrins pourraient recevoir l'annonce faite d'une enveloppe de 5,6 M€ de primes pour environ 5 % des personnels. Que penser de ce décalage avec la lettre du 15/05 à la communauté de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, dans laquelle la Ministre reconnaissait l'engagement “sans relâche”, “la solidarité”, “la créativité” des agents ?

Sans l'engagement sans faille des agents les salaires auraient-ils pu être payés à temps ? Si les enseignants et enseignants-chercheurs n'avaient pas eu un engagement hors norme, les étudiants auraient-ils pu bénéficier d'un suivi pédagogique, les évaluations auraient-elles pu être tenues ? ... Que penser d'une démarche qui vise à identifier des héros ? Car être un héros (ou un salaud) est une question d'opportunité, la psychologie l'a montré depuis longtemps.

S'il s'agit de “récompenser” les agents, **Sup'Recherche-UNSA demande que des critères objectifs, permettant de déterminer ce qu'est un “engagement exceptionnel”, soient définis avec les organisations syndicales dans le cadre du Comité Technique Ministériel avant d'annoncer des millions de primes. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra arrêter l'enveloppe qui permettra de prendre en compte l'engagement réel. Hélas, les critères ont été arrêtés par le ministère souvent loin de la réalité du**

terrain. Les OS auraient pu apporter un éclairage fructueux notamment dans l'appréciation de ce qu'est une charge de travail spécifique dans les différents métiers de l'ESRI.

Toutefois les agents de l'ESR n'attendent pas des "récompenses", mais plus simplement la reconnaissance du travail effectué et s'il l'on considère que les fonctionnaires de l'ESRI ne sont pas rémunérés à la hauteur de leur tâche, ce n'est pas une prime qu'il faut envisager, mais une revalorisation des salaires.

La procédure initiée par le MESRI : définir à priori un pourcentage de "méritants", ne peut qu'engendrer rancœurs, frustrations voire même des oppositions entre les agents ... alors que plus que jamais nous avons besoin que les personnels, qui doivent préparer ensemble une rentrée qui s'annonce complexe, soient reconnus à leur juste valeur.

(Communiqué de Presse du 4 juin 2020)